



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de la Mayenne

Laval, le 25 mars 2025

Monsieur le maire,

Dans le cadre de l'évolution du document d'urbanisme et des servitudes réglementaires applicables pour la commune de Craon, et conformément aux articles L621-30 et L621-31 du code du patrimoine, j'ai l'honneur de vous soumettre pour avis deux projets de Périmètres délimités des abords (PDA) pour les monuments historiques de votre commune.

Veuillez trouver ci-joint les Notes de présentation de ces propositions de modification des périmètres de 500 mètres en vigueur autour des monuments protégés. Cette modification doit permettre la définition d'abords permettant de contribuer à la conservation et la mise en valeur de l'édifice. Aussi, dans le cadre de la révision conjointe du Plan local d'urbanisme (PLU) et du Site patrimonial remarquable (SPR), les périmètres reprennent les limites du SPR, supprimant tous les débords actuellement en vigueur.

Les Notes jointes rappellent dans un premier temps le contexte et le cadre réglementaire de ces propositions de modification, décrivent ensuite l'évolution du secteur d'étude, et proposent enfin, après analyse de l'état actuel du site, la création de périmètres adaptés aux contextes et aux enjeux architecturaux, urbains, paysagers et patrimoniaux identifiés.

Je souhaite recueillir votre avis sur ces propositions, au travers d'une délibération de votre conseil municipal, autorité compétente en matière d'urbanisme. Ces éléments seront joints à l'étude en cours de révision du Plan local d'urbanisme de la commune, où ils pourront faire l'objet d'une enquête publique conjointe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

David BOUILLON

Architecte des bâtiments de France
Chef de service

M. Bertrand de GUÉBRIANT

Maire

Hôtel de Ville – BP 74
53400 CRAON

PJ : 2 Notes de présentation des PDA des monuments historiques de la commune